

DRS : transfert de mandats de la CDC à la Mutualité Sociale Agricole

Lendemain douloureux après le « paquito »

Lors de l'AG du jeudi 29 septembre 2016, 300 agents sont venus écouter les propositions des syndicats destinées à contrecarrer ce mauvais projet de transfert de mandats. Pétition, communiqué de presse, exigence d'un Comité Technique en présence du DG autant de propositions retenues par les personnels.

Il faut dire que le coût social de ce transfert, 1300 suppressions d'emplois à la MSA et 100 à la CDC, constitue un sacré choc. **Lire l'intervention de Jean-Claude Guérin, notre représentant local.**

Bonjour à tous.

Nous sommes sous le choc.

Alors que les festivités battaient leur plein, pour fêter le bicentenaire lundi 21 septembre, les dirigeants de cette maison savaient que 100 emplois étaient menacés à Bordeaux !

Le « paquito » passe mal !

Nul n'est dupe : tout le monde sait que ces pertes de missions sont programmées de longue date et que nos mandats et activités vont, si l'on n'y prend garde, rétrécir comme peau de chagrin au rythme des départs en retraite.

Le nombre de postes prévus sur le site Amédée Saint Germain, n'est que de 700 postes de travail. Si on laisse faire, la SVD, les salles de sports, les services dont nous disposons actuellement ne seront pas reconduits sur le nouveau site et d'ailleurs ils ne sont pas prévus dans les plans ! Le service des agents de sécurité va être externalisé, confié à des sociétés de « sécurité » contre nos pompiers professionnels.

Ce schéma de réduction des effectifs, essentiellement fonctionnaires disons-le, n'est pas une nouveauté ; Il ne fait que prendre corps.

Alors, l'annonce de la perte de mandats et d'activité par leur transfert est presque une aubaine pour les dirigeants CDC « qui font semblant ! »

Ce projet est socialement désastreux puisqu'il va priver 1300 salariés de la MSA de leur emploi et ***mettre sur la touche 100 agents de la CDC***, qui vont se trouver dans l'incertitude professionnelle du lendemain, qui vont devoir « retrouver » une activité autre, mais où ? quand ? comment ?



FETE DU BICENTENAIRE A BORDEAUX LAC ET REVEIL DIFFICILE LE 22 SEPTEMBRE 2016 !

Le PAQUITO* endiablé auquel ont participé le Directeur général et Anne Sophie Grave le 19 septembre lors des fêtes du bicentenaire était encore bien présent dans les esprits des agents lors de la parution du flash info d'Anne Sophie Grave annonçant ce 22 septembre une centaine de suppressions de postes du fait du transfert de trois mandats de la CDC à la MSA. Du fait de la proximité des deux événements, le sentiment d'une tromperie envers les agents est très présent.

La nouvelle « passe mal » à l'Etablissement de Bordeaux. Comment faire la fête alors qu'on sait ce qui attend ces mêmes personnels dès le lendemain ?

*Le paquito est une tradition festive du Sud-Ouest dansée sur de la musique de banda. Les danseurs sont assis les uns derrière les autres en colonne et balancent leurs bras d'avant en arrière et de gauche à droite en suivant le rythme de la musique. Portés par cette foule certains traversent la salle à bout de bras.



Jean-Claude GUERIN, Représentant du SNUP-CDC-FSU à Bordeaux

L'Etat projette le transfert du SASPA* et d'autres fonds à la Mutualité Sociale Agricole (suite de l'intervention de JC Guérin)

Ce projet est inefficace : il ne répond pas au besoin de financement du régime car les activités transférées ne compenseront pas les pertes d'emplois imposées par la loi de financement de la sécurité sociale.

Ce projet de transfert est dangereux car il va entraîner une perte de qualité du service rendu aux usagers du régime et amorce pour la CDC des transferts à venir vers n'importe quelle autre entité.

On le voit car outre le SASPA d'autres fonds sont concernés comme le FCATA* mais aussi le FCAT*.

La note d'Anne Sophie Grave n'est pas rassurante : « Concrètement, cela signifie que nous étudierons globalement au sein de la DRS et de l'EP de **nouveaux partages d'activité, chaque site de la DRS et de l'EP** prenant sa part de l'effort qui est demandé à la Caisse des Dépôts. »

Il s'agit ici d'organiser la perte d'activité et de nous partager le travail ! c'est bien tout l'EP qui est concerné.

Pour le SNUP, l'action unitaire des syndicats, sur Bordeaux et sur toute la CDC est une obligation :

- 1°) Nous devons mobiliser les personnels sur tous les fronts et sur tous les sites en commençant par une **pétition des personnels** pour refuser ce transfert,
- 2°) **Faire du lobbying en direction des pouvoirs publics, des élus locaux, régionaux (députés, maires...)** pour confirmer notre opposition à ce projet et les interpellé sur la question
- 3°) Nous **avons obtenu qu'un groupe de travail** soit constitué pour le 12 octobre 2016, dans le cadre du Comité technique national, mais il est indispensable que ce sujet vienne en **comité technique national en présence du DG qui devra être interpellé en direct.**

C'est avec vous, et tous ensemble que nous empêcherons ce projet d'aboutir.

Jean-Claude GUERIN
Représentant du SNUP-CDC-FSU à Bordeaux

Ce projet amorce la possibilité pour l'Etat de transférer à tout moment des activités ou de mettre fin à des mandats de la CDC !
Il faut en finir avec les COG, la CDC doit obtenir des mandats pérennes

Les personnels demandent un comité technique national en présence du DG sur le sujet

*

SASPA : Le Service de l'Allocation de Solidarité aux Personnes Agées (SASPA), créé par l'ordonnance n° 2004-605 du 24 juin 2004 (article L.815-7 du Code de la sécurité sociale) a remplacé, à compter du 1er janvier 2007, le service de l'allocation spéciale vieillesse (SASV), qui lui-même avait succédé, le 1er janvier 1994, au fonds spécial d'allocation vieillesse (FSAV) instauré par l'article 46 de la loi n°52-799 du 10 juillet 1952

Le FCAT est le Fonds Commun des Accidents du Travail

Le FCATA est le Fonds Commun des Accidents du Travail Agricole